



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Yvelines

Mairie de Montalet-le-Bois

VŒUX DU MAIRE 2024

Bonjour,

Je vous remercie de vous être déplacés par ce froid, c'est un plaisir de vous accueillir une nouvelle fois à cette traditionnelle cérémonie des vœux ; cérémonie placée sous le signe du partage et de la convivialité, en effet chacun de vous a pu nous préparer sa spécialité culinaire préférée.

Je remercie pour leur présence aujourd'hui et tout au long de l'année :

Mme Primas Sophie, Sénateur des Yvelines et Vice-présidente du Sénat, pour son soutien sans faille.

Mme Dumoulin Cécile, Conseillère départementale, 6ème vice-présidente déléguée aux collèges et au numérique scolaire, pour son accompagnement.

M. Jaltier Alec, maire de Porcheville, qui a eu l'idée géniale de créer une ludothèque itinérante et d'en faire bénéficier les communes voisines ; « Dé en Bulles » a fait le bonheur des enfants de l'école l'année dernière et le fera de nouveau cette année.

Le lieutenant Danieau, chef du centre CPI Gargenville, que nous accueillons sur notre territoire cette année. J'ai apprécié particulièrement notre entrevue lors de votre arrivée, le contact facile et les conseils sur la création de notre Plan Communal de Sauvegarde ont été précieux. Je reviendrai d'ailleurs plus tard sur le Plan Communal de Sauvegarde.

Le Major Dufour, de la brigade de Gendarmerie de Limay, avec qui nous collaborons régulièrement.

M. Béranger, responsable du Centre Technique Communautaire de Meulan-en-Yvelines dont nous dépendons. La qualité et la simplicité de nos échanges rendent fluide notre collaboration et amènent de beaux résultats, que nous détaillerons plus tard.

Et pour Finir M. Fontaine, à plusieurs titres : comme représentant de Mme Le président de la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine et Oise, de par son titre de 3ème vice-président délégué au développement durable ; en tant que maire de Mézières-sur-Seine ; vice-président de l'Association des Maires Ruraux du 78 avec qui j'ai plaisir à travailler très régulièrement et en tant qu'ami, toujours prêt à donner un coup de main.

Au moment d'écrire ces lignes, je constatais que l'année 2021 avait été mouvementée, je ne reviendrai pas sur les élections et tous les changements que cela a impliqué ; que 2022, fut chargée, comme expliqué l'an passé, beaucoup de travail pour remettre les bâtiments et les équipements des agents à niveau tout en contrôlant le budget.

J'avais donc secrètement espéré que 2023 serait plus calme... mais finalement, non.

Renouvellement d'équipe :

L'équipe municipale est partiellement renouvelée, ce qui me donne l'occasion de vous les présenter : Mme Goulier Alexandra, chargée principalement des affaires scolaires et de la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes ; Mme Quéro Patricia, aux biens locatifs et Comité d'Action Sociale ; Mme Hamelin Bodin Jackie, également au Comité d'Action Sociale et biens locatifs ; M. Netter Francis, en charge de l'entretien du village et M. Durand Philippe en lien avec le syndicat de eaux de ruissellement et très actif sur le dossier de remplacement de la chaufferie de l'école.

Je l'ai déjà exprimé en conseil municipal, mais je réitère ma satisfaction et le plaisir de voir l'équipe complète travailler avec autant d'enthousiasme et voir les dossiers avancer aussi vite et bien.

L'équipe des agents municipaux a aussi connu des changements : Mme Esnol Laurence a pris la gestion des services périscolaires en assurant avec aisance les garderies du matin et du soir et la cantine avec Mme Antunes Marie-Josée, mais aussi avec une dimension administrative que nous avons instaurée, un temps qui lui permet de pouvoir être la tour de contrôle de l'ensemble du bloc scolaire en assurant les relations avec le corps enseignant, les prestataires de services et la mairie, sous la tutelle de Mme Goulier ; et nouvellement arrivée au 2 janvier, Mme Moreau Emilie au poste de secrétaire de mairie, un poste clé dans le fonctionnement d'une commune. Elle prend ses marques pour le moment avec motivation et je dois avouer que les choses avancent vite, bien et sereinement.

Ces deux postes primordiaux dans le fonctionnement de la commune nécessitaient une refonte et que ce soit la nouvelle organisation au sein des services périscolaires ou le nouveau mode de fonctionnement du secrétariat de la mairie, dans les deux cas, cela donne à ce jour entière satisfaction.

Deux contrats de service civique, Amandine Caron à l'école, où nous essayons tous les ans d'avoir un volontaire pour épauler l'équipe éducative du fait de nos classes multiniveaux ; et Brandon Saint-Martin qui travaille en doublon avec M. Chialva Fabrice, agent en charge de l'entretien du village, viennent compléter la liste des agents qui font fonctionner le village.

Les emplois civiques sont financés à 85% par le département et le nouveau contrat de secrétaire est un temps partiel. Je vous rassure donc, nous restons fidèles à notre ligne de conduite qui est un contrôle permanent des dépenses notamment celles liées à la masse salariale et ces changements n'impactent pas négativement nos finances.

Projets effectués :

Comme je vous le disais en préambule beaucoup de projets ont vu le jour cette année, certains visibles de tous, d'autres plus ciblés.

La réfection de la rue de l'église était plus que nécessaire avec une reprise du sous-bassement pour supprimer le bombé que la route avait pris au fil du temps et la restauration de la continuité des pavés qui structurent les caniveaux donnant tout son cachet à cette rue en cœur de village, bientôt le marquage au sol et la pose de mobilier urbain.

Le programme de remplacement des mâts et luminaires de voirie se poursuit, avec une nouvelle tranche chaque année, à ce jour la moitié du village est renouvelée et nous avons vu l'extension du réseau chemin de la Croix de Damply a vu le jour, une extension attendue et nécessaire pour les habitants de cette rue.

Ces deux actions sont des compétences du Grand Paris Seine et Oise, qui en assure le financement et cela n'aurait pu se faire dans d'aussi bonnes conditions sans l'aide de M. Béranger et de M. Le Mouellic que je remercie pour leur écoute, conseils et suivi des travaux.

Toujours avec l'aide précieuse de la Communauté Urbaine, nous avons réalisés plusieurs opérations dans le cadre du fond de concours, vous avez certainement pu apercevoir le nouveau véhicule utilitaire aux couleurs de la commune (je remercie au passage M. Montigné pour sa patience), nous avons installé un adoucisseur d'eau plus que nécessaire pour notre robinetterie pour les bâtiments écoles et cantine, renouvelé le parc informatique de la mairie et de l'école, fini le ravalement de la porte d'entrée de La Poste (merci aussi pour la patience dont a fait preuve l'entreprise RP Habitat basée à Lainville-en-Vexin) et attendons une météo plus clémente pour lancer des travaux de rénovation des rambardes de la mairie, rue de l'église et du monument aux morts (et là encore je salue la patience de l'entreprise Décap78, basée elle aussi à Lainville-en Vexin). La patience est le maître-mot, vous avez pu le constater, ces opérations nécessitant différentes étapes administratives chronophages, mais qui valent le coup car tous ces projets sont financés à hauteur de 50% par Grand Paris Seine et Oise.

Nos élèves de CM1 et CM2 se sont vu attribuer par le département, dont je salue le Président, M. Bédier pour ses orientations dans ce domaine, des tablettes à but éducatif. Sans rentrer dans des détails fastidieux, sachez qu'elles sont dédiées entièrement aux actions éducatives, sous le contrôle de l'enseignant. Cela participe à notre politique de mise à niveau permanent de l'école, l'année précédente nous avons changé le tableau numérique interactif de la classe des grands par un de dernière génération, cette année l'arrivée des tablettes et des nouveaux ordinateurs. Notre école a un charme rural incomparable mais une modernité technologique digne des écoles les plus récentes. Tout ceci n'aurait pu se faire sans l'étroite collaboration avec Mme Louis, la directrice de l'école de Montalet-le-Bois, Seine et Yvelines Numériques qui assure le côté technique et Mme Dumoulin Cécile, notre conseillère départementale en charge de l'éducation qui pilote ce projet à l'échelle du département.

Vous noterez au passage ce souci permanent du contrôle des finances que nous exerçons, tous ces projets étant financés en grande partie ou totalement par nos partenaires institutionnels, sans qui nous ne pourrions pas proposer tout cela.

Dans un tout autre cadre l'année 2023 a vu éclore le Plan Communal de Sauvegarde. Pour simplifier, c'est au vu du nombre de pages, c'est une « encyclopédie » des risques que pourrait encourir la commune ; risques naturels, technologiques, sanitaires... et bien entendu des réponses pour intervenir dans les plus brefs délais. C'est un travail de longue haleine, un travail de recherche, de mise en forme, d'organisation énorme. Mme Flament Nathalie s'y est attelée depuis le début et nous avons pu valider sa proposition lors du dernier conseil municipal. Ce document, obligatoire, est à fournir aux institutions de secours telles que les pompiers et la gendarmerie et la sous-préfecture. Une version simplifiée sera disponible en mairie et sur le nouveau site internet de la commune dès son ouverture, afin que chaque Montalboisien en ai connaissance.

L'inauguration de l'espace sans tabac autour de l'école et de la garderie en collaboration avec La Ligue Contre Le Cancer a complété le partenariat de l'école déjà mis en place avec les agendas et l'abonnement à la revue trimestrielle. Pour persévérer dans ce sens et dénormaliser un geste banal aujourd'hui pour nos enfants, il était important de donner une dimension plus grande à cette collaboration. Et si la santé publique n'est pas au cœur de vos préoccupations cette action a aussi une portée environnementale, finis les mégots écrasés qui finissent dans le caniveau puis dans le ru de la Bernon.

Autre action écologique, le recyclage des portables et tablettes en partenariat avec Orange , l'Association des Maires Ruraux 78 et l'école. Une opération mise en place en 2022 et après un an de récolte, nous avons pu envoyer une caisse complète de matériel défectueux ou obsolète au recyclage ou conditionnement. Je remercie les enfants de l'école pour avoir su faire le tri dans les tiroirs de leur maison.

Le cimetière, autre grand chantier de notre mandature, a dorénavant son règlement. Cela paraît simple dit comme ça, mais Mesdames Chavanne Nathalie, Flament Nathalie et Huault Chavanne Marion y ont passé un temps considérable. Avant de pouvoir coucher sur papier ce règlement, un travail de fourmi fut nécessaire afin de mettre à jour les archives et plans du cimetière, qui présentaient de grosses lacunes. Je les en remercie car en plus des difficultés rencontrées, une dimension émotionnelle peu évidente a dû être gérée.

Enfin dans un chapitre plus festif, cette année a eu lieu le premier repas de Noël intergénérationnel. Les enfants de l'école et nos seniors ont pu vivre un moment de joie et de partage, le tout encadré par l'équipe de l'école au grand complet, et une grande partie du conseil municipal. Ce moment n'aurait pu avoir lieu sans la maîtrise et le dévouement de Laurence et Marie qui nous ont offert un service 3 étoiles et la participation toujours aussi magique du Père Noël qui a coutume chez nous d'arriver par l'ascenseur faute de cheminée dans cette pièce. Je salue Mme Goulier pour le temps consacré à la mise en place de cet événement.

Et pour la seconde année consécutive, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir le Off du Eole Factory Festival au mois de septembre. Après une première année sous les signes du bricolage et de la déambulation musicale et festive, nous avons cette année fait place au monde du rêve avec la troupe du « Rêvoir Nomade ». Ce festival est géré par la Communauté Urbaine, je remercie Mme Colas Annabelle pour cette belle organisation une fois encore.

2024 :

Et après tout ça, qu'allons-nous pouvoir faire en 2024 me direz-vous ?

Nous continuons les travaux avec Grand Paris Seine et Oise, au programme la suite du renouvellement du parc de l'éclairage public et la réfection plus que nécessaire de la rue de Mégrimont. Je ne m'aventurerai pas à vous donner des dates, mais on peut espérer avec enthousiasme une réalisation avant fin décembre 2024 !

La chaufferie de l'école, oui pour ceux qui étaient présent il y a un an, ce projet était déjà à l'ordre du jour. Mais la complexité du dossier et des procédures font que cela devrait se concrétiser cette année, avec l'aide de IngénieurY, un service, comme son nom l'indique d'ingénierie sous tutelle du département. En attendant, pas d'inquiétude, notre vieille dame, fonctionne très bien grâce aux bons soins de M. David, le plombier chauffagiste qui officie sur la commune depuis 2 ans. Le prestataire historique ayant été écarté volontairement pour mauvais entretiens constatés à plusieurs reprises, ce sera bien la seule personne que je ne remercierai pas aujourd'hui.

Plus de communication avec prochainement l'ouverture du nouveau site, Mme Huault Chavanne Marion et Mme Hamelin Bodin Jaqueline y ont travaillé d'arrache-pied. Nous changeons de prestataire pour une solution plus convaincante, plus intuitive et moins chère... que demander de plus ? En complément du site je vous invite à télécharger sur vos smartphones, tablettes ou ordinateurs l'application PanneauPocket qui est l'application citoyenne que nous avons choisie et qui sera le vecteur principal d'information notamment en cas d'urgence. Ces deux choix ont été fait en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux du 78 dont la commune est adhérente, représentée ici par M. Franck Fontaine. Cette association apporte une aide précieuse aux maires des communes de taille modeste en sélectionnant des partenaires de qualité, aux coûts réfléchis pour nos finances en adéquation avec notre taille.

Et toujours cette envie de faire évoluer la commune, notre village à tous, tout en mesurant les coûts.

Conseil Municipal des Jeunes :

Un projet et une mise en place de plusieurs années, mais ça y est : Montalet-le-Bois donne la parole aux jeunes générations. Avec un gros travail cette année pour accélérer le mouvement de la part de Louis Goulier, dans le cadre d'un Service National Universel, secondée par Mme Goulier Alexandra, conseillère en charge du projet. La charte validée, les élections ont eu lieu hier et les élus pour ce premier Conseil Municipal des Jeunes sont : Emma Mouchotte, Elena Zarotiadès, Lucile Goulier, Abel Gaudiller, Louis Goulier et Gaëtan Durand.

Nous procéderons rapidement au conseil d'instauration, félicitations à eux. J'ai hâte de travailler avec vous et connaître votre vision du village aujourd'hui et de demain.

Remerciements :

Enfin, avant de vous inviter à ce cocktail qui vous fait de l'œil depuis que j'ai pris la parole, je vous remercie :

Vous, Montalboisiens et Montalboisiennes, pour les échanges enrichissants que nous avons ;

Vous, Philippe et Didier, l'équipe de choc sur laquelle je peux toujours compter ;

Vous, les entreprises ou entrepreneurs qui nous aident à la moindre sollicitation : le domaine de Forest Hill, romain Tassin, Arnaud Dubois ;

Vous, les agents communaux qui font tourner le village ;

Vous, les enseignants qui me faites confiance et avec qui les relations n'ont jamais été aussi fluides ;

Vous, l'équipe municipale pour votre implication, votre motivation et votre persévérance, mon téléphone n'a jamais autant reçu de messages ou de mails que depuis votre prise de fonction ;

Et vous, ma famille qui subissez mes absences pour des réunions et mes coups de téléphone de l'aube jusqu'à des heures plus tardives.

Il me reste à vous souhaiter à tous une très bonne année 2024, une santé au rendez-vous, une vie personnelle et professionnelle comblée et vous inviter à rejoindre la table pour que nous puissions trinquer ensemble à l'année écoulée et l'année à venir.

Votre Maire, M. WOTIN Maël